



Sektioun  
**Gemeng  
Monnerech**

Mondercange, le 23 octobre 2022

Au Collège Échevinal de la  
Commune de Mondercange

**Concerne** : intervention pour la séance du conseil communal du 28 octobre 2022

Monsieur le Bourgmestre,  
Messieurs les Échevins,

Dans le cadre du règlement d'ordre intérieur du Conseil Communal, nous vous prions de bien vouloir mettre à l'ordre du jour de la séance du 28 octobre 2022 l'intervention suivante :

En 2022, Esch-sur-Alzette avec les 10 communes Pro-Sud, ainsi que les 8 communes françaises de la Communauté de Commune du Haut Val d'Alzette (CCPHVA), est Capitale européenne de la culture. La Commune de Mondercange étant la commune représentatrice de Esch2022 du 22 août 2022 au 21 septembre 2022. Les festivités ont eu lieu avant tout au Centre culturel Beim Nëssert à Bergem où un village « provisoire » a été établi sur le parking du centre culturel, qui y figure toujours. Nous demandons dès lors au Collège des Bourgmestre et Échevins de nous donner des renseignements aux questions suivantes :

- Pourquoi le parking n'est toujours pas entièrement libre pour servir à la destination initiale de cet endroit ?
- Quand est-ce que le parking sera entièrement libéré par tous les objets y déposés ?
- Qu'est-ce que le Collège des Bourgmestre et Échevins entend faire avec les containers qui s'y trouvent ? Est-ce que la Commune peut ou veut garder ces containers pour une utilisation à d'autres fins ?
- Est-ce que ces containers sont la propriété de la Commune de Mondercange ? ou est-ce qu'ils appartiennent à Esch2022 ? Sinon, est-ce qu'ils ont été loués, et à quel prix ?

Veuillez agréer, Monsieur le Bourgmestre, Messieurs les Échevins, nos meilleures salutations.

Les Conseillers du Parti Socialiste,  
Danielle BASTIAN ép. JUCHEM  
Dany HARDT  
René PIZZAFERRI  
Christine SCHWEICH  
John VAN RIJSWIJCK